

Affaires courantes

Les pétitionnaires demandent que le Parlement mette fin au protocole d'entente sur le bois d'oeuvre et qu'il rende aux Canadiens le processus de décision qui est le leur.

[Français]

LE COÛT ÉLEVÉ DE L'ESSENCE DANS LA RÉGION
D'OTTAWA

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition, signée par plusieurs électeurs de la région d'Ottawa.

[Traduction]

Comme l'a si bien fait remarquer le député d'Ottawa-Centre, ces électeurs s'inquiètent du prix de l'essence dans la région d'Ottawa. Ils demandent au Parlement de mettre fin à l'injustice dont sont victimes les automobilistes d'Ottawa; je dois dire, monsieur le Président, que c'est aussi une chose dont se plaignent souvent les électeurs de ma région de Kingston et les Îles.

Et c'est donc avec grand plaisir que je présente cette pétition au nom des habitants de la région d'Ottawa.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, nous répondons aujourd'hui aux questions nos 121, 122, 142, 155, 156, 160, 162, 163, 165, 168, 169, 171, 172, 174, 179, 183, 185, 189, 191, 197 et 200.

[Texte]

Question n° 121—**M. Dionne:**

Quels baux ayant une superficie louable de plus de 500 mètres carrés, conclus par le gouvernement entre janvier 1985 et décembre 1987, furent conclus avant l'expiration prévue dans le bail précédent et, dans chaque cas, quels sont a) le nom du ou des propriétaires, b) l'adresse de l'immeuble ou de la surface de bureau louée, c) l'espace loué dans le bail précédent, d) la période couvrant le bail précédent, e) le loyer payé dans le bail précédent?

L'hon. Elmer MacKay (ministre des Travaux publics): Pour la période comprise entre le 1er janvier 1985 et le 31 décembre 1987, Travaux publics Canada a conclu, au nom du gouvernement, dans les provinces du Nouveau-Brunswick, du Québec et de l'Ontario, deux baux avec le secteur privé, qui ont entraîné une résiliation du bail précédent.

Le rapport ci-joint fourni les détails pertinents sur le bail précédent et le nouveau.

POUR ANNÉES
1985, 1986, 1987

TPC RÉGION: CAPITALE NATIONALE

BAUX ENREGISTRÉS AYANT UNE SUPERFICIE LOUABLE DE 500 M² ET PLUS

PÉRIODE
85/01/01 - 87/12/31

PROVINCE:
QUÉBEC

Nom du propriétaire	Adresse de l'immeuble	m ² louable	Période du bail / dates	Loyer annuel
BAIL PRÉCÉDENT				
Bourque, Pierre & Fils Ltée	Louis St. Laurent 555 Blvd. de la Carrière Hull, Québec	1 624,00	86-12-01 — 95-05-31 8.5 années	129 920,00 \$
Bourque, Pierre & Fils Ltée	Louis St. Laurent 555 Blvd. de la Carrière Hull, Québec	32 205,40	86-06-01 — 95-05-31 10 années	9 294 748,00 \$